

DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 13 février 2020

No de dossier : 540603-15

Me Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

800, rue du Square-Victoria, 2e étage

Bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

- Objet :**
- **Demande de fixation des conditions d'un contrat de service de transport d'électricité entre Hydro-Québec *TransÉnergie* et Rio Tinto Alcan inc. (« RTA »)**
 - **Notes et autorités complémentaires relativement à l'application des intérêts**
 - **Identification des documents confidentiels faisant partie du dossier**
 - **Dossier R-3984-2016**

Chère consœur,

Pour faire suite à la décision D-2019-180 rendue par la Régie de l'énergie (la « **Régie** ») le 20 décembre 2019 de même qu'à la lettre de la Régie datée du 19 septembre 2019 (A-0031), veuillez trouver ci-joint :

1. L'argumentaire de RTA visant l'application des intérêts sur les sommes à payer à la suite des rajustements de factures découlant de la fixation de tarifs rétroactifs au 1^{er} janvier 2016;
2. Une liste d'autorités et les autorités soumises au soutien de cet argumentaire;
3. Les tableaux suivants portant sur la confidentialité des documents faisant partie du présent dossier, dont RTA demande le maintien de la confidentialité :
 - Tableau A : Documents RTA (C-RTA-0001 et ss.);
 - Tableau B : Documents HQT (B-0001 et ss.);
 - Tableau C : Documents de la Régie (A-0001 et ss.).

Nous verrons à transmettre à la Régie, au plus tard le 27 février 2020, une version du Contrat de transport de service d'électricité pour la période 2016-2020 incorporant les éléments de la décision D-2019-180, le tout pour fins d'approbation par la Régie.

Veillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

Dentons Canada S.E.N.C.R.L.



Pierre D. Grenier
PDG/lid
p.j.